



Caractère et dynamiques de la culture philanthropique au Québec

M. Yvan Comeau

INSTITUT MALLET (2014). *Culture philanthropique: visages et transformations. Actes du Sommet, Éléments de synthèse et perspectives d'avenir.*

[En ligne] <http://institutmallet.org/recherche/publications-institut/>

institut Mallet

Pour l'avancement
de la culture philanthropique

Caractère et dynamiques de la culture **philanthropique au Québec**

M. Yvan Comeau, professeur titulaire, Université Laval

Responsable de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique

Introduction

- 1. Typologie des pratiques philanthropiques**
- 2. Dynamiques sociales à l'œuvre dans les pratiques philanthropiques**
 - 2.1. La scolarité**
 - 2.2. La situation socioprofessionnelle**
 - 2.3. La situation familiale**
 - 2.4. L'âge**
 - 2.5. Le genre**
 - 2.6. La religiosité**
- 3. Caractéristique de la culture philanthropique québécoise et facteurs de différenciation**
 - 3.1. Les particularités québécoises**
 - 3.2. Les facteurs de différenciation entre les provinces**

Conclusion : développer la culture philanthropique

L'implication antérieure et la socialisation

La conscience d'un besoin et la crédibilité des solutions

La sollicitation

Les bénéfices sociaux

Les valeurs cardinales

RÉSUMÉ

Ce texte permet à l'auteur de faire le point sur certains travaux réalisés à la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique. Trois parties constituent le texte. Dans la première, l'auteur distingue et justifie l'existence

de quatre pratiques philanthropiques : l'entraide, le bénévolat, l'engagement citoyen et le don financier. La deuxième montre comment des dynamiques à l'œuvre dans la structure sociale se reflètent pour ainsi dire dans les pratiques philanthropiques. C'est en relevant les caractéristiques différenciées des personnes dans les différentes pratiques philanthropiques que ces dynamiques sociales sont révélées. Dans la troisième partie, le texte décrit les particularités de la culture philanthropique québécoise en la comparant avec celle qui prévaut dans le reste du Canada. Les contrastes en matière de concentration d'organisations philanthropiques, de religion, de systèmes de solidarité et de revenu disponible expliquent les différences entre les pratiques philanthropiques de ces sociétés. Enfin, le texte conclut sur cinq avenues pour développer la culture philanthropique : 1) la socialisation et le cumul des expériences d'implication; 2) la conscience d'un besoin et la crédibilité des solutions; 3) la sollicitation appropriée; 4) les bénéfices que procure la participation; et 5) les valeurs partagées.

Introduction

En tant que tendance à donner du temps, des biens ou de l'argent pour le mieux-être d'une personne, de la collectivité et de l'humanité, la culture philanthropique peut être abordée de différentes manières, notamment à partir des logiques des personnes et des groupes, des organisations et de leurs relations, des interventions pour la développer et des domaines d'activité. Un choix est fait ici de concrétiser la notion de culture philanthropique en l'illustrant par les pratiques qui la révèlent, par les formes qu'elle prend au Québec et par les phénomènes propres à cette société qui influencent ce système de solidarité. Dans un premier temps, le texte propose une typologie des pratiques philanthropiques. Puis, à partir d'une analyse des caractéristiques des personnes qui les mettent en œuvre, il met en lumière des dynamiques qui traversent la société et ces mêmes pratiques. Par la suite, des particularités de la culture philanthropique québécoise sont mises en évidence et expliquées à partir de phénomènes structurels propres à cette société. Le texte conclut enfin sur des façons de développer la culture philanthropique.

1. Typologie des pratiques philanthropiques

Une pratique philanthropique est le fait de donner volontairement et gratuitement du temps, de l'argent ou des biens à une personne étrangère (qui n'est pas de la famille), à un groupe, à une organisation, à une cause afin de rendre un

service, de donner une aide ou de contribuer à un mieux-être (définition inspirée de Dekker et Halman, 2003, p. 1 et de Dolnicar et Randle, 2007, p. 138). Le tableau suivant présente les caractéristiques des quatre types de pratiques philanthropiques. Le propos s'appuie sur des écrits qui nous amènent à retenir quatre critères pour distinguer les pratiques philanthropiques : la nature du don, la présence d'une organisation, la cible du don et la place du changement social.

Tableau 1 : Typologie des pratiques philanthropiques

Formes	Nature du don*	Organisation	Cible	Changement social	Exemples**
Entraide	Temps Prêt ou don d'un objet	Accessoire	Service à une personne	Secondaire	Réseaux d'échanges de proximité ¹ Voisinage Alcooliques Anonymes
Bénévolat	Temps	Lieu du don ou intermédiaire du don	Service aux personnes	Secondaire	Résidence à but non lucratif pour aînés ² Centre d'action bénévole Centre de loisirs
Engagement citoyen	Temps	Lieu de convergence et porte-parole	Cause, organisation ou collectivité	Central	Engagement social des élus municipaux ³ C. A. d'une coopérative Groupe de pression Parti politique Consommation responsable
Don financier	Argent Biens	Intermédiaire du don	Cause, organisation ou collectivité	Central	Centraide ⁴ Fondation communautaire ⁵ Fondation Béati ⁶

* Il s'agit d'un don fait à des étrangers et qui ne concerne pas la famille.

** Les exemples pour lesquels une référence est mentionnée font l'objet d'une publication par la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique.

¹ Voir Boulianne et Comeau, 2011.

² Voir Bilodeau, 2013; Martin-Caron, 2013; Trudel, 2013; Gagnon, 2013; Pelletier, 2014.

³ Voir Comeau, 2012.

⁴ Voir Museux et Comeau, 2012.

⁵ Voir Bilodeau, 2014.

⁶ Voir Boily, 2014.

Les distinctions faites dans la typologie précédente se trouvent dans plusieurs écrits. Ainsi, Wilson et Musick (1997) distinguent le bénévolat formel (une organisation constitue le lieu du don de temps ou encore elle le médiatise) et le bénévolat informel (le don est fait entre individus de façon spontanée et sans intermédiaire). Pour sa part, Hodgkinson (2003) reconnaît quatre types de bénévolat entendu dans le sens général du don de temps :

- l'aide mutuelle: il s'agit de l'entraide que l'on trouve notamment chez les Alcoolistes Anonymes et dans des communautés autarciques;
- le service aux autres et à la collectivité: par l'entremise d'une organisation, les personnes donnent du temps à titre de formateurs bénévoles, par exemple;
- la défense d'une cause (*advocacy*) ou l'engagement: des personnes militent en faveur d'une cause (l'environnement ou autre) ou pour une législation visant l'amélioration du logement ou la limitation de l'exploitation des richesses naturelles, à titre d'exemple;
- la représentation: les personnes sont élues ou nommées et participent à un comité, à un conseil municipal ou à une commission pour trouver des solutions aux problèmes d'une communauté.

Pour sa part, dans ses enquêtes canadiennes sur le don et le bénévolat, Statistique Canada (2010; voir également Hall et coll., 2009) reconnaît trois pratiques philanthropiques: le bénévolat, le don financier et l'aide directe. Celle-ci correspond dans le tableau à l'entraide, d'après la définition donnée par l'agence canadienne: « aider les autres de son propre chef, c'est-à-dire sans l'entremise de groupes ou d'organismes au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Cela inclut l'aide prodiguée aux amis, aux voisins et aux personnes apparentées. » (Vézina et Crompton, 2012, p. 40)

Nous avons donc retenu de ces classifications un certain nombre de critères qui permettent de distinguer les pratiques :

- l'objet du don: du temps ou de l'argent. On pourrait assimiler le don d'un bien à un don en argent du fait qu'il constitue du capital immobilisé;
- la présence ou non d'une organisation qui encadre ou permet la contribution;
- la cible du don: elle peut viser une personne ou prendre la forme d'un service à des personnes. Par ailleurs, elle peut avoir pour objet une cause, une organisation ou la collectivité proche et lointaine;
- en corollaire à la cible du don, on trouve un intérêt plus ou moins vif à vouloir contribuer à un changement social notable.

Les données statistiques montrent que l'entraide et le don financier représentent les pratiques les plus répandues parmi la population. En effet, en 2010, 84 % des Canadiens ont fait un don financier et 83 % ont apporté une aide directe, comparativement à 47 % qui ont fait du bénévolat (Vézina et Crompton, 2012). En ce qui concerne l'engagement citoyen, il n'est pas identifié comme tel ni dénombré par l'enquête canadienne. Celle-ci l'assimile au bénévolat et, pourtant, il s'en distingue du fait que le don de temps dans l'engagement citoyen ne se limite pas au service à des personnes et, contrairement au bénévolat en tant que référence identitaire, il considère volontiers l'implication militante et politique (Gagnon et coll., 2013, p. 202 et 207). Nous formulons l'hypothèse que la proportion de la population qui pratique l'engagement citoyen est plus faible encore que celle qui pratique le bénévolat. En effet, les données de l'enquête canadienne sur le don et le bénévolat indiquent un taux d'implication de 3 % de la population canadienne dans le domaine particulier « droit, défense des intérêts et politique », bien que l'engagement puisse se manifester dans les domaines « développement local et logement » (taux d'implication de 5 %) et « environnement » (taux de 3 %) (Vézina et Crompton 2012, p. 41). Il demeure que les « minorités actives » peuvent entraîner avec elles d'autres citoyens, et ainsi produire un changement social (Orfali, 2010).

2. Dynamiques sociales à l'œuvre dans les pratiques philanthropiques

Les données d'enquêtes et les observations documentées (voir le tableau précédent) montrent que les groupes sociaux pratiquent de manières différentes la philanthropie et que celle-ci reflète en quelque sorte des dynamiques que l'on trouve dans la société. En fait, ces groupes sociaux participent différemment à l'organisation sociale et, par le fait même, à la culture philanthropique en fonction de leurs capitaux culturel, social et financier. Autrement dit, les groupes sociaux que l'on distingue en fonction de ces capitaux valorisent ceux-ci tout autant dans la culture philanthropique que dans la société. Nous allons nous arrêter à cinq aspects de la population qui permettent de constater que l'on trouve des éléments de la structure sociale dans la culture philanthropique : la scolarité, la situation socioprofessionnelle, la situation familiale, l'âge, le genre et la religion. Il sera précisé lorsque les données concernent le Québec, car plusieurs constatations ont été faites dans d'autres pays occidentaux.

2.1. La scolarité

La scolarité élevée représente un trait qui, d'après les écrits, caractérise les personnes dans toutes les pratiques philanthropiques (Bekkers and Wiepking, 2011a et 2011b; Reed et Selbee, 2000). En matière d'entraide, dans les réseaux d'échange de proximité notamment, nous observons une surreprésentation des personnes ayant une formation universitaire et une sous-représentation de celles ayant une scolarité de niveau secondaire (Boulianne et Comeau, 2011, p. 37). Sur le plan de l'engagement citoyen, notre recherche sur les élus municipaux montre que leur scolarité est plus élevée que celle de la population québécoise (Comeau, 2012, p. 46). Il en est de même pour le bénévolat. Les analyses statistiques révèlent que l'élévation du niveau de formation initiale constitue la variable la plus discriminante de toutes pour faire du bénévolat (Prouteau et Wolff, 2010-2011). Ceci est vrai pour le taux de bénévolat, mais pas pour le nombre d'heures annuel moyen; autrement dit, moins on est scolarisé et plus faibles sont nos revenus, plus on donne de temps, mais on est moins nombreux à le faire (Vézina et Crompton, 2012). En matière de don financier, le taux de donateur est fonction de la scolarité et le don est également le plus élevé chez les personnes ayant une formation universitaire (Statistique Canada, 2012). On doit considérer qu'entre en jeu ici le revenu qui progresse avec la scolarité et qui varie selon le métier. D'autres recherches sur différents domaines d'implication ont également démontré l'importance de la scolarité, toutefois, au lieu de concentrer l'explication sur la scolarité élevée, on préfère évoquer la capacité générale à prendre sa place dans la société (Caire, 1997).

Qu'en est-il des personnes peu scolarisées? Depuis un certain temps déjà, les recherches montrent que leur image de soi est plutôt négative et qu'il existe divers obstacles économiques et sociaux à la présence de ces personnes dans les associations (Hodge et Treiman, 1968; Hyman et Wright, 1971). Il semble que les mécanismes de distinction sociale et économique infériorisent les groupes marginalisés par la culpabilisation et qu'ils optent alors pour le retrait et l'isolement (Moreau, 1990).

2.2. La situation socioprofessionnelle

Les écrits qui ont mis en correspondance la situation socioprofessionnelle et les pratiques philanthropiques considèrent le fait d'avoir ou non un emploi, le métier exercé et le revenu (Reed et Selbee, 2000; Statistique Canada, 2012). Les personnes ayant les emplois les plus qualifiés donnent le plus d'argent et font le plus de bénévolat (Statistique Canada, 2012).

Pour ce qui est de l'entraide et de l'engagement citoyen, la profession représente une caractéristique imprévisible. Dans les réseaux d'échanges de proximité, on remarque une variété de situation d'emploi et de revenu : on trouve autant de personnes qui travaillent soit à temps plein, à temps partiel ou qui sont sans emploi; et puis aucune catégorie de revenus ne regroupe une majorité de personnes (Boulianne et Comeau, 2011, p. 38-39). Nous croyons que les réseaux d'échanges de proximité permettent la mixité sociale, notamment parce qu'ils permettent à quiconque d'apporter une contribution en fonction de ses habiletés.

Le fait d'avoir ou non un emploi caractérise de manière paradoxale les personnes qui pratiquent le bénévolat. Nous avons vu que les personnes occupées affichent le plus haut taux de bénévolat, mais que les inactifs y consacrent le plus d'heures en moyenne (Statistique Canada, 2012). On peut considérer que divers obstacles (maladie, exclusion sociale, par exemple) font que les inactifs sont relativement moins nombreux à faire du bénévolat, mais que leur plus grande disponibilité permet une contribution importante.

Pour ce qui est de l'entraide, être salariées et avoir les revenus parmi les plus élevés ne caractérisent plus les personnes les plus contributives. Ce sont davantage les inactifs et les personnes ayant les revenus les plus faibles qui affichent un taux d'implication et une fréquence plus élevée d'actes d'entraide (Vézina et Crompton, 2012).

L'explication des différences socioprofessionnelles chez les personnes qui pratiquent davantage l'entraide, d'une part, et celles qui font plutôt du bénévolat, d'autre part, réside dans la nature des tâches à réaliser. Tout indique que l'entraide est plus accessible à cause de la nature des contributions qu'elle requiert : « tâches ménagères et entretien de maison » (61 % des actions), « offrir des soins de santé ou personnels », dont le gardiennage (53 %), « faire des courses, conduire pour se rendre à un magasin ou à un rendez-vous » (47 %) (Statistique Canada, 2012, p. 54). Ces activités sont à la portée des personnes, peu importe leur profil socioprofessionnel. Pour ce qui est du bénévolat, les principales contributions relevées par Statistique Canada sont passablement différentes. Les taux de participation les plus élevés concernent : « solliciter des fonds » (taux de 45 %), « organiser des événements » (44 %), « participer à un conseil ou à un comité » (33 %). Dans le même ordre d'idées,

les plus hauts pourcentages d'heures de bénévolat se trouvent dans le fait d'«organiser des événements» (15 % des heures), «enseigner, offrir du mentorat» (12 %), «participer à un conseil ou à un comité» (10 %) (Statistique Canada, 2012, p. 49). On peut émettre l'hypothèse que, pour trouver les personnes pouvant assumer ces fonctions, la sollicitation est plutôt sélective et vise d'abord celles qui possèdent de l'expérience et des connaissances pour accomplir les contributions demandées.

2.3. La situation familiale

Deux aspects de la situation familiale ressortent des écrits relatifs aux pratiques philanthropiques : la présence d'enfants et le fait de vivre ou non en couple. Pour ce qui est de la présence d'enfants dans le ménage, on croit que ceux-ci génèrent de la sollicitation et, pour cette raison, les parents consentent plus souvent à des dons financiers aux établissements scolaires et aux organisations de loisirs, par exemple, pour les activités des enfants (Bekkers et Wiepking, 2011a).

En matière de bénévolat, une plus forte proportion de célibataires que de personnes en couple le fait, mais les personnes vivant seules y consacrent en moyenne moins de temps (Vézina et Crompton, 2012). La situation tient sans doute aux lieux d'implication : dans un comité de parents ou dans un centre de loisirs que fréquente un enfant, le temps d'implication peut être relativement important.

En ce qui concerne l'entraide, les célibataires la pratiquent plus souvent que les personnes vivant en couple (Vézina et Crompton, 2012). Ainsi, dans les réseaux d'échanges de proximité, on trouve proportionnellement plus de personnes vivant seules que dans la population québécoise (Boulianne et Comeau, 2011, p. 37). On peut penser que, par l'entraide, les célibataires cherchent à établir et à développer des liens sociaux avec des étrangers. Comme on le sait, l'établissement d'un lien social représente la principale fonction du don (Godbout, 1995). En considérant la situation familiale, on remarque l'influence sur la culture philanthropique du capital social défini comme les réseaux sociaux dont font partie les enfants et d'autres parents, les normes de réciprocité ainsi que le sentiment de confiance qui émanent d'eux et qui favorisent la circulation des ressources de différentes natures (Putnam, 2000). Le capital social favorise la culture philanthropique et il est en même temps recherché par les personnes qui en nécessitent.

2.4. L'âge

L'âge détermine les étapes du cycle ou de la trajectoire de vie qui sont décisives pour tous les aspects de la vie sociale, y compris pour la philanthropie sous toutes ses formes. Des recherches longitudinales montrent que la fin des études, l'arrivée sur le marché du travail, la naissance des enfants, l'avancement en carrière et la retraite ont des incidences sur le fait, par exemple, d'adhérer ou non aux associations (Babchuk et Booth, 1969; McPherson et coll., 1992; Rotolo, 2000; Prouteau et Wolff, 2010-2011). Par ailleurs, dans leur recension des recherches empiriques sur le don financier, Bekkers et Wiepking (2011a) constatent qu'il existe une relation démontrée entre le don financier et l'âge. L'explication réside dans le fait d'avoir un revenu d'emploi, d'abord, puis de l'ampleur de ce revenu. Chez les plus jeunes adultes, la proportion de donateurs est la plus faible de même que le montant donné au cours de l'année (Fleury et Belleau, 2013). Plus on avance en âge et que l'on constitue un patrimoine personnel, plus le don d'argent est généreux (Statistique Canada, 2012)

En matière de bénévolat, les jeunes de 15 à 24 ans affichent le taux le plus élevé au Québec ainsi qu'au Canada et il s'agit souvent d'une obligation liée aux programmes scolaires (Vézina et Crompton, 2012). Les domaines dans lesquels ces jeunes bénévoles sont plus actifs que les autres groupes d'âge sont « éducation et recherche » (24 % de ces jeunes), « santé et services sociaux » (19 %) et « sports et loisirs » (13 %). L'implication dans les associations étudiantes ressort clairement dans le domaine de l'éducation ainsi que l'implication dans les autres secteurs exigés dans des programmes scolaires. Chez les jeunes parents, il est démontré que la présence d'au moins un enfant d'âge scolaire est associée à un taux de bénévolat relativement élevé. Les parents n'hésitent pas à s'impliquer pour les activités académiques et de loisirs de leur enfant (Vézina et Crompton, 2012, p. 43). En dépit des occasions de bénévolat qui s'offrent aux plus jeunes et qui les amènent à se démarquer, il faut considérer que les plus âgés sont aux prises avec plus de problèmes de santé qui peuvent constituer une entrave au bénévolat, bien qu'ils aient plus de temps à offrir et en donnent effectivement le plus (Vézina et Crompton, 2012, p. 44).

On pratique l'engagement social à tout âge, mais on peut évoquer l'hypothèse que la manière de s'engager change avec le temps. Des recherches ont noté le radicalisme et le sens critique plus prononcés chez les jeunes, peut-être parce

qu'ils n'ont pas obtenu de bénéfices de la part des institutions (Perron, Vaillancourt et Durand, 1999). Pour d'autres formes d'engagement, l'expérience peut se révéler un atout. C'est du moins ce qui semble se passer chez les élus municipaux où le groupe des 45-64 ans est proportionnellement beaucoup plus important que dans la population générale (Comeau, 2012, p. 43).

2.5. Le genre

Les hommes et les femmes possèdent des traits différents de culture philanthropique. Ainsi, en matière d'entraide, autant d'hommes que de femmes la favorisent, mais les femmes la pratiquent plus fréquemment, par exemple, tous les jours ou au moins une fois par semaine (Vézina et Crompton, 2012, p. 56). Dans le même sens, les femmes sont largement majoritaires dans les réseaux d'échanges de proximité (Boulianne et Comeau, 2011, p. 35).

Pour ce qui est du bénévolat, les différences entre les hommes et les femmes en 2010 ne sont pas aussi importantes au Québec que dans le reste du Canada. En effet, au Canada (sans le Québec), le taux de bénévolat est plus élevé chez les femmes de même que le nombre moyen d'heures annuelles (Statistique Canada, 2012, p. 27). Au Québec, cette différence n'est pas aussi marquée et, d'ailleurs, le taux de bénévolat des hommes en 2010 était de 37,7 %, comparativement à 35,8 % chez les femmes (Statistique Canada, 2012, p. 32).

Le genre intervient de différentes manières dans le don en argent (Wiepking et Bekkers, 2012). Plusieurs études faites dans divers pays soulignent que les femmes donnent plus facilement de l'argent, mais que les hommes donnent de plus gros montants. Par ailleurs, les femmes donnent volontiers pour la santé et pour les services aux personnes, tandis que les hommes sont plus généreux pour les loisirs et la religion.

Des différences entre les sexes existent également sur le plan de l'engagement citoyen. Certains domaines intéressent davantage les hommes (l'anarchisme) (Caire, 1997) et d'autres, les femmes (le féminisme, l'environnement) (Perron, Vaillancourt et Durand, 1999).

2.6. La religiosité

La croyance religieuse constitue une disposition morale qui conduit souvent aux pratiques philanthropiques. En ce sens, la pratique religieuse est fortement associée à l'importance du don financier. Ainsi, au Canada, en 2010, les personnes pratiquant une religion hebdomadairement donnent en moyenne 1 004 \$ par année, comparativement à 313 \$ pour ceux qui ne pratiquent pas (Statistique Canada, 2012, p. 12). Au Québec, une province traditionnellement et majoritairement catholique, on observe le même phénomène, mais la valeur des dons est bien moindre (313 \$ chez les pratiquants sur une base hebdomadaire et 189 \$ chez les autres [Statistique Canada, 2012, p. 17]). Dans la prochaine partie, nous aurons l'occasion de revenir sur ces différences, mais on peut déjà considérer que le don financier est particulièrement répandu chez les personnes pratiquant le judaïsme et le protestantisme (Bekkers et Wiepking, 2011a).

En matière de religiosité, la pratique du bénévolat ressemble à ce qui prévaut pour le don financier : la pratique religieuse est associée à un taux de bénévolat élevé et à un nombre d'heures annuel moyen relativement élevé. La pratique religieuse favorise donc le bénévolat, sauf chez les catholiques (Reed et Selbee, 2000).

3. Caractéristique de la culture philanthropique québécoise et facteurs de différenciation

Une bonne manière de constater les particularités d'une société consiste à la comparer avec une autre et, ici, la situation québécoise est mise en correspondance avec celle du reste du Canada. À cette fin, deux sources de données peuvent être mises à contribution. La première est celle de l'Enquête canadienne, sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) à laquelle nous avons souvent référé (Reed et Selbee, 2000; Hall et coll., 2009; Statistique Canada, 2012; Vézina et Crompton, 2012; Fleury et Belleau, 2013). La seconde source est l'Agence du revenu du Canada de qui la Chaire Marcelle-Mallet a obtenu les données des déclarations des quelque 84 000 fondations et organismes de charité (en 2010) pour la période couvrant les années 2000 (2000 à 2010) (Comeau et Macé, 2014).

3.1. Les particularités québécoises

Lorsque l'on compare le Québec avec les autres provinces canadiennes, la première caractéristique concerne le don financier qui est au plus bas, comme le confirme le tableau suivant.

Tableau 2: Montant moyen des dons annuels par province en 2010

Province (ou territoire)	Don moyen (\$)
Alberta	562
Saskatchewan	544
Colombie-Britannique	543
Ontario	526
Manitoba	519
Yukon	514
Île-du-Prince-Édouard	479
Territoire du Nord-Ouest	412
Nouveau-Brunswick	380
Nouvelle-Écosse	369
Nunavut	344
Terre-Neuve-et-Labrador	331
Québec	208
ENSEMBLE DU CANADA	446

Source: Statistique Canada, 2012.

Selon l'enquête canadienne, le don moyen au Canada en 2010 était de 446 \$. Pour sa part, l'Agence du revenu du Canada produit ses données de manière différente, c'est-à-dire à partir des renseignements fournis par les organisations charitables qui font un don moyen semblable de 395 \$ pour la même année. Il demeure que les citoyens du Québec sont ceux qui donnent le moins aux fondations et aux organismes de charité au Canada.

Le tableau suivant évoque la situation du bénévolat dans les différentes provinces à partir des données de l'enquête canadienne de 2010.

Tableau 3: Moyenne annuelle des heures de bénévolat par province en 2010

Province (ou territoire)	Taux de bénévolat (%)	Moyenne des heures annuelles
Saskatchewan	58,2	143
Île-du-Prince-Édouard	55,7	157
Alberta	54,7	140
Nouvelle-Écosse	53,8	207
Manitoba	52,9	141
Terre-Neuve-et-Labrador	52,1	155
Colombie-Britannique	49,8	178
Yukon	48,9	131
Nouveau-Brunswick	48,7	154
Ontario	47,7	164
Nunavut	41,2	152
Québec	36,7	128
Territoire du Nord-Ouest	36,5	173
ENSEMBLE DU CANADA	47,0	156

Source: Vézina et Crompton, 2012, p. 48.

Comparativement au don en argent, le positionnement de certaines provinces change passablement. Par exemple, alors que l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse affichaient des dons financiers moyens relativement bas, leur taux de bénévolat se situe parmi les plus élevés (Vézina et Crompton, 2012). En revanche, la Saskatchewan et l'Alberta sont des provinces où l'on trouve à la fois des dons en argent et des taux de bénévolat élevés (Vézina et Crompton, 2012). Dans un sens différent, il en est de même pour le Québec: le don financier et le taux de bénévolat moyens demeurent parmi les plus bas au Canada. Voyons maintenant la situation de l'entraide dans les provinces et les territoires.

Tableau 4: Taux de l'entraide dans la population par province en 2010

Province (ou territoire)	Taux (%)
Yukon	88
Saskatchewan	87
Île-du-Prince-Édouard	87
Nouveau-Brunswick	86
Alberta	85
Manitoba	85
Nouvelle-Écosse	85
Nunavut	85
Terre-Neuve-et-Labrador	84
Ontario	83
Colombie-Britannique	81
Québec	81
Territoire du Nord-Ouest	73
ENSEMBLE DU CANADA	83

Source: Vézina et Crompton, 2012, p. 57 (à partir de l'enquête canadienne de 2010).

Les différences entre les provinces s'avèrent moins prononcées pour l'entraide que pour les autres pratiques philanthropiques. En ce qui concerne le Québec, le taux de personnes qui pratiquent l'entraide est légèrement inférieur à la moyenne canadienne.

Une autre particularité de la culture philanthropique québécoise concerne le don financier en échange d'une déduction fiscale, comme le montrent les tableaux suivants.

Tableau 5: Don moyen en fonction de la déduction fiscale au Québec et au Canada en 2010

Don moyen ¹ par habitant (\$)			
	Avec remise de reçu	Sans remise de reçu	Activités de financement sans remise de reçu ²
Québec	195	62	56
Reste du Canada	455	72	74
Moyenne canadienne	395	69	70

Source : Comeau et Macé, 2014 (données de l'Agence du revenu du Canada).

¹ Exclut les dons provenant d'autres pays, d'autres organismes de bienfaisance enregistrés et des diverses institutions publiques ainsi que ceux à conserver pendant 10 ans.

² Par exemple : tirage, vente d'objets, droit d'entrée pour une activité, etc.

Tableau 6: Don moyen en fonction de la déduction fiscale et par domaine d'activité au Québec et au Canada en 2010

Don moyen ¹ par habitant (\$)				
Domaines d'activité	Régions	Avec remise de reçu	Sans remise de reçu	Activités de financement sans remise de reçu
Bien-être	Québec	68	16	12
	Reste du Canada	116	19	13
Santé	Québec	39	15	12
	Reste du Canada	60	13	25
Éducation	Québec	31	14	21
	Reste du Canada	65	15	21
Religion	Québec	47	13	4
	Reste du Canada	179	19	5
Communautaire	Québec	9	3	7
	Reste du Canada	31	6	9
Autre	Québec	1	1	0
	Reste du Canada	4	0	1

Source : Comeau et Macé, 2014 (données de l'Agence du revenu du Canada).

¹ Exclut les dons provenant d'autres pays, d'autres organismes de bienfaisance enregistrés et des diverses institutions publiques ainsi que ceux à conserver pendant 10 ans.

On constate que les écarts de don entre le Québec et la moyenne canadienne varient considérablement lorsque l'on considère les dons autorisant une déduction fiscale. Les résidents du Québec donnent relativement moins contre une déduction fiscale, alors que le montant de leur don se rapproche de la moyenne canadienne lorsqu'il n'y a pas de déduction fiscale qui lui est associée. D'ailleurs, le don moyen fait au Québec sans remise de reçu dans le domaine de la santé est supérieur au reste du Canada.

3.2. Les facteurs de différenciation entre les provinces

Ces différences entre le Québec et le reste du Canada méritent une explication. Plutôt que de limiter l'explication à un principe moral, nous verrons plutôt à identifier les phénomènes qui contribuent à ces différences. Nous concluons qu'il existe des cultures philanthropiques au Canada qui correspondent à différents systèmes philanthropiques entre les régions et les localités. À partir des données empiriques, nous définissons au moins trois facteurs de différenciation de la culture philanthropique entre les provinces : les capacités de sollicitation, l'importance de la religion et les mécanismes de solidarité sociale.

3.2.1. Les capacités de sollicitation financière

Un premier facteur qui différencie le Québec sur le plan philanthropique concerne les capacités de sollicitation que révèle le nombre de fondations par province qui sollicitent des fonds. C'est en examinant la distribution par province des 84 000 fondations et organismes de charité enregistrés à l'Agence du revenu du Canada en 2010 que l'on peut relativiser la capacité de sollicitation. Au Québec, on compte le moins d'organisations par 10 000 habitants en 2010, soit 20,2 organisations (à l'avant-dernière position devant le Nunavut avec 9,5 organisations), alors que la moyenne canadienne est de 24,6 organisations par 10 000 habitants. Il faut également réaliser que le revenu médian et le revenu disponible (après impôt) sont au Québec parmi les plus bas au Canada, et que les grandes fortunes y sont plus rares (Baril, 2014).

3.2.2. Le phénomène religieux

Nous avons vu que la religion représente un facteur extrêmement important pour encourager le bénévolat et le don financier. Ce phénomène influence la culture philanthropique des provinces de différentes manières. Premièrement, de façon générale, la religiosité encourage le don financier. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'enquête canadienne sur le don et le bénévolat

montre que les personnes qui pratiquent une religion hebdomadairement donnent un montant moyen trois fois plus important que ceux qui ne pratiquent pas hebdomadairement. La comparaison de l'ampleur du don moyen fait en 2007 selon les différents domaines est éloquent :

- organismes religieux : 469 \$;
- santé : 99 \$;
- services sociaux : 87 \$ (Hall et coll., 2009).

Toutefois, le taux de donateurs par domaine donne un classement différent : santé : 56 % de la population canadienne de 15 ans et plus; services sociaux : 39 %; et religion : 36 %.

Deuxièmement, les résidents des provinces n'ont pas la même intensité de pratique religieuse et c'est au Québec qu'elle est la plus faible. L'enquête sociale de Statistique Canada réalisée en 2004 confirme que l'indice de religiosité est le moins élevé au Québec (Clark et Schellenberg, 2006, p. 7). D'ailleurs, l'analyse de l'évolution de la pratique religieuse au Canada révèle que c'est en Ontario et dans les provinces de l'Ouest que la pratique religieuse s'est le mieux maintenue de 1989 à 2001. En effet, dans ces provinces, la participation à un service religieux au moins une fois par mois a soit augmenté de 2 % (en Colombie-Britannique) ou décliné au plus de 5 % (en Saskatchewan) (Clark, 2003, p. 3). En revanche, pendant la même période, c'est au Québec et au Nouveau-Brunswick que la pratique religieuse a le plus diminué au Canada (respectivement -13 % et -11 %) (Clark, 2003, p. 3). Or, les provinces de l'Ouest et l'Ontario font partie du peloton de tête pour l'ampleur du don financier moyen au Canada (tableau 4).

Troisièmement, le Québec affiche la capacité de sollicitation la plus faible au Canada pour les organismes religieux, d'après notre analyse des données de l'Agence du revenu du Canada. Comparativement au Québec, on trouve dans le reste du Canada un nombre beaucoup plus élevé d'organisations dans le domaine de la religion. Au Québec, les organisations dans ce domaine constituent 28,1 % de l'ensemble, comparativement à 41,8 % dans le reste du Canada. Au Québec, les organisations recueillant les dons financiers privilégient le domaine du bien-être (32,8 % de l'ensemble, comparativement à 18,6 % dans le reste du Canada). Le domaine du bien-être comprend : les fonds pour les désastres, les corporations et les fiducies de bienfaisance

ainsi que les autres organismes de bien-être (sans autre classification); c'est dans ce dernier sous-ensemble que le Québec compte un nombre relativement élevé d'organisations.

Le domaine de la religion qui permet de recueillir les dons les plus élevés s'avère donc beaucoup plus important dans le reste du Canada qu'au Québec. On peut l'évoquer d'une autre manière: dans le reste du Canada, en 2010, les organisations de financement dans le domaine religieux sont au nombre de 10,8 par 10 000 habitants (sur total de 25,9 organisations par 10 000 habitants), alors qu'au Québec ce sont 6,6 organisations (sur un total de 20,8). Autrement dit, dans le reste du Canada, pour 10 000 habitants, 41,7 % des organisations œuvrent dans le domaine de la religion, comparativement à 31,7 % au Québec.

Quatrièmement, les plus croyants au Canada sont les immigrants et ils s'installent en plus grand nombre en Ontario et en Colombie-Britannique. C'est un fait que l'indice de religiosité est le plus élevé chez les immigrants, qu'ils soient arrivés avant 1982 ou de 1982 à 2001, et cet indice est le plus élevé chez les personnes provenant de l'Asie du Sud (Clark et Schellenberg, 2006, p. 7). De surcroît, les provinces qui accueillent les plus grandes parts de la population née à l'étranger sont, en 2011, l'Ontario (3,6 millions d'immigrants ou 53,3 % de la population née à l'extérieur du pays), et la Colombie-Britannique (1,2 million d'immigrants, soit 17,6 %). Ensemble, ces deux provinces ont des parts de la population née à l'étranger supérieures à leur poids démographique au Canada (Statistique Canada, 2011, p. 9).

3.2.3. Les mécanismes de solidarité sociale

Un autre facteur qui distingue les provinces en matière de culture philanthropique concerne ses liens avec les divers mécanismes de solidarité sociale qui sont différents dans les provinces canadiennes et, *a fortiori*, au Québec. On peut considérer effectivement que les pratiques philanthropiques constituent elles-mêmes un mécanisme de solidarité sociale. C'est du moins ce que laissent entendre un certain nombre d'auteurs, comme nous le verrons dans un premier temps. Dans un second temps, nous expliquerons en quoi certains mécanismes de solidarité sociale sont particuliers au Québec et risquent d'influencer la culture philanthropique.

Les mécanismes de solidarité sociale sont désignés par Godbout (1995, p. 37) comme étant les « formes du lien social »; Lesemann (2002, p. 30) les désigne comme les « acteurs de la production de bien-être dans une société »; Paugam (2008) évoque plutôt les types de liens sociaux. Voyons un peu en détail la nature des mécanismes de solidarité sociale afin de comprendre la situation concrète du Québec.

Pour Godbout (1995, p. 37), les formes du lien social résident dans la sphère du marché, la sphère de l'État et la sphère domestique ou privée. Ces sphères fonctionnent de manière tout à fait différente et chacune influence le don parfois jusqu'à le réduire considérablement, notamment avec le contrat qui caractérise le marché. Il ajoute qu'il existe une autre forme de don, celle consentie entre étrangers, qui peut conduire à la formalisation de cette solidarité dans les associations (Godbout, 1995, p. 95-114).

Pour sa part, Lesemann (2002) se situe sur le plan du bien-être et il accorde une fonction importante aux associations. En se référant à Esping-Andersen (1996 et 1999), il considère qu'il existe dans les sociétés modernes au moins deux types de systèmes qui permettent de réduire les risques sociaux: 1) le système institutionnalisé des politiques sociales assumé par l'État selon diverses modalités (assurance, assistance, marchandisation, universalité, sélectivité, etc.); et 2) l'association volontaire par diverses activités et réalisations. Il s'agit donc là de deux mécanismes de solidarité sociale ayant pour principale fonction la protection.

Quant à lui, Paugam (2008, p. 61-77) distingue quatre types de liens sociaux où se manifeste la solidarité:

- lien de filiation (entre parents et enfants);
- lien de participation élective (entre conjoints, amis et proches choisis);
- lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle);
- lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique).

De différentes manières, ces liens sociaux assurent la protection de même que la reconnaissance au sens du sentiment d'appartenance à un groupe ou à une collectivité qui nourrit l'identité. Paugam ajoute également qu'il doit exister une complémentarité entre les différents types de liens sociaux et que les quatre types doivent être présents pour qu'une société puisse assurer protection et appartenance à ses membres.

Certains mécanismes de solidarité s'avèrent relativement plus importants au Québec que dans le reste du Canada. Il s'agit de la coopération, des politiques sociales et du syndicalisme. En ce qui concerne la coopération, le tableau suivant compare le nombre de coopératives par province.

Tableau 7: Nombre de coopératives déclarantes¹ par province et territoire au Canada en 2008

	Nombre de coopératives	Nombre par 10 000 habitants	Population ²
Québec	2 271	40,0	7 905 087
Ontario	918	16,2	13 223 789
Saskatchewan	808	14,2	1 044 363
Alberta	478	8,4	3 723 756
Colombie-Britannique	390	6,9	4 529 508
Nouvelle-Écosse	280	4,9	945 152
Manitoba	263	4,6	1 235 723
Nouveau-Brunswick	135	2,4	752 892
Île-du-Prince-Édouard	63	1,1	143 077
Terre-Neuve-et-Labrador	33	0,6	511 872
Nunavut	24	0,4	32 823
Territoires du Nord-Ouest	15	0,3	43 873
Yukon	2	0,0	34 632
CANADA	5 680	100,0	34 126 547

Source: Secrétariat aux affaires rurales et aux coopératives (2011, p. i).

¹ La plupart des coopératives fournissent un rapport annuel aux autorités gouvernementales.

² Population en 2010 par province établie par Statistique Canada.

Les données du tableau révèlent que le nombre de coopératives est relativement élevé au Québec. On y compte 40 coopératives par 10 000 habitants, ce qui place la province loin devant l'Ontario qui est au deuxième rang avec 16,2 coopératives par 10 000 habitants. On peut le dire autrement : alors que le Québec constitue 23,2 % de la population canadienne en 2010, on y trouve 40 % des coopératives au pays.

En ce qui a trait aux dépenses publiques, une étude de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal montre qu'en proportion, de 1981 à 2009, les dépenses publiques au Québec sont plus importantes qu'ailleurs au Canada (Deslauriers et Gagné, 2013). « En 2009, le poids des dépenses publiques en proportion du PIB était de 47 % au Québec contre 38 % en Ontario et 39 % en moyenne au Canada. C'est aussi au Québec que le niveau de dépenses publiques par habitant est le plus élevé. En 2009, le niveau des dépenses publiques au Québec s'élevait à environ 16 150 \$/habitant, soit environ 1 300 \$ de plus par habitant qu'en Ontario et 1 450 \$ de plus par habitant qu'en moyenne au Canada. » (Deslauriers et Gagné, 2013, p. 8) Tout indique que la population québécoise fait un effort supérieur aux autres provinces canadiennes pour financer les services sociaux, ajoute l'étude citée et, plus précisément, des services tels que l'hébergement des personnes âgées et souffrant d'un handicap ainsi que de l'augmentation des dépenses liées aux services de garde d'enfants et des dépenses pour appuyer les ménages ayant des enfants à charge (Deslauriers et Gagné, 2013, p. 8). On pense tout de suite ici aux dépenses consacrées au réseau des garderies à 7 \$ et au régime québécois d'assurance parentale.

Pour ce qui est du syndicalisme, certains historiens soulignent sa fonction de regroupement des salariés, de porte-parole de revendications en faveur de politiques publiques redistributives et, bien sûr, d'amélioration des conditions de travail des salariés. Ce système de solidarité sociale s'avère relativement important au Québec, puisqu'on y recueille le deuxième taux de syndicalisation le plus élevé au pays, soit 36,3 % en 2011, tout juste après Terre-Neuve-et-Labrador qui affiche un taux de 37,3 % (Uppal, 2011, p. 6). Or, le taux moyen de syndicalisation au Canada se situe à 29,7 % des salariés. Dans les provinces où l'on enregistre les dons moyens de charité les plus élevés (tableau 2), les taux de syndicalisation sont relativement bas, soit 26,6 % en Ontario, 26,5 % dans les prairies et 30,4 % en Colombie-Britannique (Uppal, 2011, p. 6).

Conclusion: développer la culture philanthropique

Comme nous venons de le voir, le développement de la culture philanthropique s'inscrit dans un contexte marqué par l'histoire, les caractéristiques de la population et différents systèmes de solidarité sociale. Sur ce dernier aspect et selon Paugam (2008), une société ne peut exclure de son fonctionnement l'une ou l'autre des sources de solidarité que sont la famille, les associations et les

réseaux ainsi que l'État, à cause de son rôle de redistribution. Les pratiques philanthropiques et la solidarité institutionnalisée par l'État ne s'opposent pas, au contraire, car elles favorisent la protection des individus. Pour sa part, le don de temps tout particulièrement (bénévolat, entraide et engagement citoyen) favorise les liens sociaux et l'identité (le sentiment d'appartenance à un groupe et à une collectivité et la reconnaissance par les autres de cette appartenance — tout le contraire de l'exclusion). De plus, le don de temps consenti par des personnes représente une contribution essentielle à la transformation sociale.

Les phénomènes qui contribuent au don et à l'engagement social par l'entremise d'une organisation sont amplement documentés par les sciences sociales (Buechler, 2000, p. 19-57; Bekkers et Wiepking, 2011). Ces phénomènes d'influence sont nombreux et c'est pourquoi il n'existe pas de recette miracle. Ils se situent d'ailleurs à plusieurs niveaux, à partir des attitudes des membres, en passant par les habiletés professionnelles des salariés, jusqu'à l'action des organisations faitières (ou fédérations). Nous allons insister sur cinq mécanismes généraux qui peuvent s'avérer pertinents pour la stratégie générale des organisations qui soutiennent les pratiques philanthropiques.

L'implication antérieure et la socialisation

L'engagement s'inscrit dans une trajectoire de vie et les travaux que nous avons évoqués le confirment. À ce propos, nous avons noté qu'une majorité d'élus municipaux étaient engagés dans les associations avant leur élection en 2009. En cela, ces personnes se démarquent nettement de la population générale par une implication considérable. Par ailleurs, la moitié des élus municipaux étaient également engagés dans des entreprises d'économie sociale et environ 40 % étaient « actifs » dans des organismes de développement local (Comeau, 2012). Ces données confirment le fait que s'impliquer dans l'arène municipale résulte d'un cheminement et que les antécédents bénévoles des élus municipaux sont importants (Tardy et Bédard, 1997). Dans les réseaux d'échanges de proximité, une proportion relativement élevée des membres (6,8 %) fait partie d'une coopérative d'habitation et près de 60 % des répondants sont membres d'une autre association (Boulianne et Comeau, 2011, p. 37-38).

Des études montrent que les adolescents qui ont participé à des activités communautaires ont envie de s'impliquer bénévolement au cours de leur vie adulte (Hanks et Eckland, 1978; Vézina et Crompton, 2012, p. 45, qui se

basent sur Jones, 2000). Pour leur part, Janoski, Musick et Wilson (1998, cités par Reed et Selbee, 2000) démontrent que les activités obligatoires de bénévolat ont une incidence sur l'engagement dans la vie adulte. D'autres auteurs soulignent la continuité et le cumul de certaines conditions : être à la tête d'une association scolaire, fréquenter le niveau postsecondaire et fréquenter l'école en milieu urbain donne au parcours scolaire une continuité avec la socialisation familiale (Paulsen, 1991).

La conscience d'un besoin et la crédibilité des solutions

Tout indique que la conscience d'un besoin représente un ressort important pour le don (Bekkers et Wiepking, 2011b). Ceci rejoint l'explication de la théorie de la privation : la mobilisation naît de la perception d'un manque relatif à une situation antérieure, anticipée ou par référence à un autre groupe (Buechler, 2000). Et le passage à l'action concerne une solution proposée par un groupe. Il s'agit d'un point de convergence dans les expériences que nous avons observées. C'est donc dire qu'un argumentaire doit être offert et partagé. Il est constitué d'une explication (le problème, ses manifestations et ses causes) (le diagnostic, dit la théorie des cadres [Buechler, 2000]) et d'une solution ou des pistes de solutions (le pronostic, pour la même théorie). L'adhésion des personnes au cadre proposé est une condition à la mobilisation et suppose une certaine correspondance entre les explications du problème et les solutions proposées par l'organisation, d'une part, et par la population, d'autre part (l'alignement des cadres, selon la théorie). La sensibilité à la manifestation des besoins, la documentation, l'analyse, la consultation de la population et la diffusion de l'information représentent donc des activités essentielles à mener par l'organisation pour favoriser ce type de prise de conscience.

La sollicitation

Dans les réseaux d'échanges de proximité, la sollicitation à l'origine de l'adhésion réside principalement dans le contact personnalisé avec une personne de l'entourage (50,3 % des membres). Viennent bien après les annonces faites dans une association (16,5 % des adhérents) et par les médias (11,3 % des adhérents) (Boulianne et Comeau, 2011, p. 41). Autrement dit, l'interpellation de personne à personne représente une forme de sollicitation très efficace.

Bien des écrits ont souligné comment la sollicitation est un mécanisme extrêmement important pour l'engagement des personnes dans une pratique philanthropique (Bekkers et Wiepking, 2011b). Or, il n'est pas sûr que ce mécanisme soit toujours bien mis à contribution. Il faut réaliser que parmi les principales raisons pour lesquelles des personnes ne font pas de bénévolat, d'après l'enquête canadienne (Vézina et Crompton, 2012, p. 52), 45 % des personnes interviewées disent que c'est parce qu'elles « n'avaient pas été invitées à le faire ».

Par ailleurs, dans les pratiques philanthropiques, on risque de solliciter les personnes les plus compétentes pour une tâche, celles qui possèdent un réseau social étendu, celles qui ont de l'argent ou encore celles que l'on connaît déjà. D'où le risque TLM (toujours les mêmes), l'absence de relève et aussi l'absence de certains groupes parmi les moins scolarisés. Il apparaît important de procéder à une réflexion sur ce mécanisme et d'examiner entre autres les questions de la sursollicitation, de la relève et de la mixité sociale et intergénérationnelle.

Les bénéfiques sociaux

Les personnes qui donnent en bénéficient tout autant. Dans les réseaux d'échanges de proximité (Boulianne et Comeau, 2011), le fait de connaître de nouvelles personnes, d'améliorer sa propre situation et de sentir que l'on peut être utile sont autant de manières d'évoquer les fonctions des pratiques philanthropiques, c'est-à-dire le lien social, la protection et le sens de l'appartenance. D'autres chercheurs le constatent : les coûts du don et de l'engagement, d'une part, et les bénéfiques retirés, d'autre part, doivent être à l'équilibre pour soutenir l'engagement (Bekkers et Wiepking, 2011b). C'est donc dire que les bénéfiques à soutenir de l'action importent pour les acteurs, pas seulement ceux qu'ils obtiendront au terme d'un projet tel que la mise sur pied d'une résidence à but non lucratif pour aînés, qui exige d'ailleurs plusieurs années d'effort. Les personnes qui s'engagent pendant ces années pour les aînés bénéficient dans le cours de l'action de la création de liens sociaux, d'apprentissages, de sentiments de réalisation de soi et de reconnaissance de leur apport au groupe.

Les valeurs cardinales

Les valeurs représentent un des mécanismes de diffusion de la culture philanthropique. Les personnes engagées s'entendent sur des principes éthiques et moraux généraux qui guident leurs actions. Ainsi, 93 % des bénévoles au

Canada disent que, par leur action, ils veulent « contribuer à la communauté » (Vézina et Crompton, 2012, p. 50). Il est question ici de la valeur du progrès social et, tout comme celles de la solidarité et de la justice que partagent la plupart des bénévoles dans les enquêtes internationales (Deker et Halman, 2003), elles sont dites cardinales, car elles touchent un très grand nombre de personnes.

Dans les faits, au-delà de l'évocation de ces grandes valeurs, les personnes engagées hiérarchisent différemment leurs valeurs. Nos observations mettent en lumière l'influence des caractéristiques sociologiques des personnes dans ce domaine. Dans les réseaux d'échanges de proximité, pour l'essentiel, les personnes les plus jeunes, les moins scolarisées et ayant les plus faibles revenus ont principalement des motifs économiques (accéder à des biens et des services, améliorer leurs chances de trouver un emploi). « Participer à une activité alternative » est un motif qui reçoit l'assentiment principalement des jeunes et des plus scolarisés (Boulianne et Comeau, 2011, p. 43-44). Conséquemment, il existe différentes manières de penser et de réaliser les valeurs, et une organisation telle que les réseaux d'échanges peut fonctionner dans la mesure où elle permet une telle diversité. Dans l'engagement citoyen et chez les élus municipaux, nous avons observé la même diversité. L'entrepreneuriat collectif reçoit davantage l'appui des élus les plus impliqués dans les associations avant leur élection, chez les femmes et chez les plus scolarisés (Comeau, 2012, p. 76). Comme on le voit, dans les faits, même si le progrès social représente une valeur cardinale, les moyens pour le réaliser divergent passablement.

LISTE DE RÉFÉRENCES

- BABCHUK, N. and A. BOOTH (1969). “Voluntary Association Membership: A Longitudinal Analysis”, *American Sociological Review*, 34(1): 31-45.
- BAILLARGEON, D. (1991). «“Pas dans ma rue...” : pour une stratégie communautaire devant l’intolérance», *Service social*, 40(3): 127-146.
- BARIL, H. (2014). «Philanthropie: pourquoi les Québécois sont moins généreux», *La Presse*, 3 janvier.
- BEKKERS, R. and P. WIEPKING (2011a). “Who Gives? A Literature Review of Predictors of Charitable Giving. Part One: Religion, Education, Age and Socialisation,” *Voluntary Sector Review*, 2(3): 337-365.
- BEKKERS, R. and P. WIEPKING (2011b). “A Literature Review of Empirical Studies of Philanthropy: Eight Mechanisms That Drive Charitable Giving”, *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 40(5): 924-973.
- BILODEAU, A. (2013). *La Villa des méandres: une réalisation collective*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet, no EE1302.
- BILODEAU, A. (2014). *Monographie de la Fondation communautaire du Grand Québec*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet (à paraître).
- BOILY, C. (2014). *Monographie de la Fondation Béati*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet, no EE1401.
- BOULIANNE, M. et Y. COMEAU (2011). *Inventaire et retombées des réseaux d’échanges de proximité québécois*, Québec, Université Laval, Cahiers de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet / CRIDES, no 11-02.
- BUECHLER, S. M. (2000). *Social Movements in Advanced Capitalism*, New York, Oxford University Press.

- CAIRE, T. (1997). « Militants à la Fédération anarchiste », *L'Homme et la Société*, 123-124, 91-103.
- CLARK, W. (2003). *Religion: évolution de la pratique religieuse au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue no 11-008.
- CLARK, W. et G. SCHELLENBERG (2006). *Les Canadiens et la religion*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue no 11-008.
- COMEAU, Y. (2012). *L'engagement social des élus municipaux et leurs représentations du développement local*, Québec, Université Laval, Cahiers de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet, no EE1203.
- COMEAU, Y. et C. MACÉ (2014). *Philanthropie financière au Canada et au Québec de 2000 à 2010. Analyse des données de l'Agence du revenu du Canada*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet (à paraître).
- DEKKER, P. and L. HALMAN (2003). "Volunteering and Values. An Introduction", dans P. Dekker and L. Halman (Eds.), *The Values of Volunteering. Cross-Cultural Perspectives*, New York, Kluwer Academic / Plenum Publishers, p. 1-17.
- DESLAURIERS, J. et R. GAGNÉ (2013). *Dépenses publiques au Québec: comparaisons et tendances*, Montréal, HEC Montréal, Centre sur la productivité et la prospérité.
- DOLNICAR, S. and M. RANDLE (2007). "What Motivates Which Volunteers? Psychographic Heterogeneity Among Volunteers in Australia" *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 18: 135-155.
- FLEURY, C. et L. BELLEAU (2013). « Les dons de charité au Québec entre 2004 et 2010 », *Coup d'œil sociodémographique* (Institut de la statistique du Québec), 22: 1-9.
- GAGNON, É., A. FORTIN, A.-E. FERLAND-RAYMOND et A. MERCIER (2013). *L'invention du bénévolat. Genèse et institution de l'action bénévole au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.

GAGNON, M. (2013). *Monographie de la Résidence Florentine-Dansereau*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet, no EE1305.

GODBOUT, J. T. (1995). *L'esprit du don*, Montréal, Boréal.

HALL, M., D. LASBY, S. AYER et W. D. GIBBONS (2009). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés: points saillants de l'enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, ministère de l'Industrie, Statistique Canada.

HANKS, M. and B. K. ECKLAND (1978). "Adult Voluntary Associations and Adolescent Socialization", *The Sociological Quarterly*, 19: 481-490.

HODGE, R. W. and D. J. TREIMAN (1968). "Social Participation and Social Status", *American Sociological Review*, 33(5): 722-740.

HODGKINSON, V. A. (2003). "Volunteering in Global Perspective", dans P. Dekker and L. Halman (Eds.), *The Values of Volunteering. Cross-Cultural Perspectives*, New York, Kluwer Academic / Plenum Publishers, p. 35-53.

HYMAN, H. H. and C. R. WRIGHT (1971). "Trends in Voluntary Association Memberships of American Adults: Replication Based on Secondary Analysis National Sample Surveys", *American Sociological Review*, 36: 191-206.

LESEMANN, F. (2002). « Le bénévolat: de la production "domestique" de services à la production de "citoyenneté" », *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2): 25-41.

MARTIN-CARON, L. (2013). *Logis-Confort de La Haute-Saint-Charles. Monographie d'une initiative de logement social*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet, no EE1303.

MASSON, D. (2001). « Gouvernance partagée, associations et démocratie: les femmes dans le développement régional », *Politique et Sociétés*, 20(2-3): 89-115.

MATHIEU, L. (2004). *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Les éditions Textuel.

- MCADAM, D., J. D. MCCARTHY and M. N. ZALD (1988). "Social Movements", dans N. J. Smelser (Ed.), *Handbook of Sociology*, Beverly Hills, Sage Publications, p. 695-737.
- MCPHERSON, J. M., P. A. POPIELARZ and S. DROBNIC (1992). "Social Networks and Organizational Dynamics", *American Sociological Review*, 57: 153-170.
- MOREAU, M. J. (1990). "Empowerment through advocacy and consciousness-raising: implications of a structural approach to social work", *Journal of Sociology and Social Welfare*, 17(2): 53-67.
- MUSEUX, A.-C. et Y. COMEAU (2012). *Monographie de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches*, Québec, Université Laval, Cahiers de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet, no EE1301.
- ORFALI, B. (2010). *L'adhésion. Militer, s'engager, rêver*, Bruxelles, De Boeck.
- PAUGAM, S. (2008). *Le lien social*, Paris, Presses universitaires de France.
- PAULSEN, R. (1991). "Education, Social Class, and Participation in Collective Action", *Sociology of Education*, 64: 96-110.
- PELLETIER, D. (2013). *Monographie La Maison des aînés de Saint-Antoine-de-Tilly*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet (à paraître).
- PERRON, B., J.-G. VAILLANCOURT et C. DURAND (1999). « Les leaders de groupes verts et leur rapport aux institutions », *Recherches Sociographiques*, 40(3) : 521-549.
- PROUTEAU, L. et F.-C. WOLFF (2010-2011). « La participation associative en France : une analyse longitudinale », *Économie et prévision*, 192 : 45-63.
- PUTNAM, R. D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster.

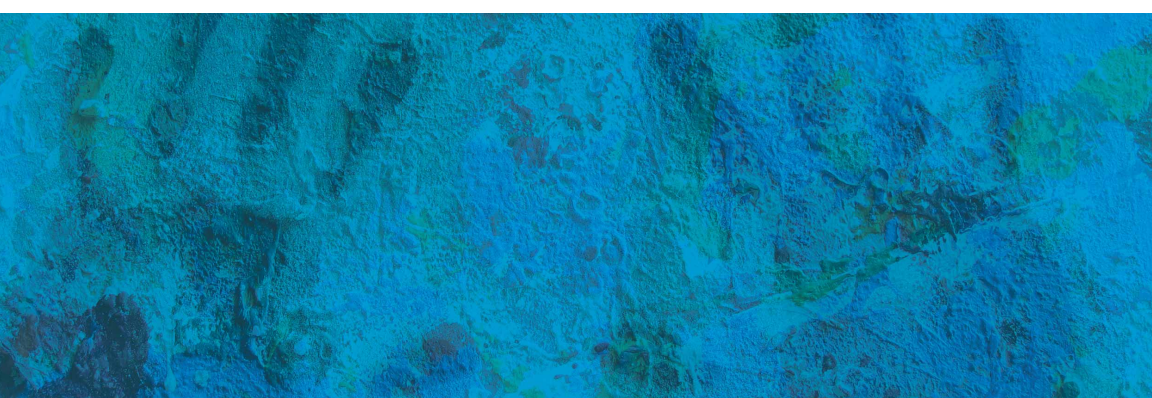
- REED, P. B. and L. K. SELBEE (2000). “Distinguishing Characteristics of Active Volunteers in Canada”, *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 29: 571-592.
- ROTOLO, T. (2000). “A Time to Join, a Time to Quit: The Influence of Life Cycle Transitions on Voluntary Association Membership”, *Social Forces*, 78: 1133-1161.
- STATISTIQUE CANADA (2012). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : rapport de tableaux*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue no 89-649-X.
- STATISTIQUE CANADA (2011). *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue no 99-010-X2011001.
- TARDY, É. et G. BÉDARD (1997). « Les mairesses des villes et les mairesses des municipalités rurales au Québec », *Recherches féministes*, 10(2) : 127-136.
- TRUDEL, D. (2013). *La Villa du clocher de Saint-Ubalde. Monographie d'une résidence pour aînés*, Québec, Université Laval, Cahier de la Chaire Marcelle-Mallet, no EE1304.
- UPPAL, S. (2011). *La syndicalisation, 2011. L'emploi et le revenu en perspective*, automne 2011, 23(4), Ottawa, Statistique Canada, Catalogue no 75-001-XIF.
- VÉZINA, M. et S. CROMPTON (2012). *Le bénévolat au Canada*, Ottawa, Statistique Canada.
- WIEPKING, P. and R. BEKKERS (2012). “Who gives? A literature review of predictors of charitable giving. Part Two: Gender, family composition and income”, *Voluntary Sector Review*, 3(2): 217-245.
- WILSON, J. and M. MUSICK (1997). “Who Cares? Toward an Integrated Theory of Volunteer Work”, *American Sociological Review*, 62: 694-713.

ACTES DU SOMMET, ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sous le thème « culture philanthropique : visages et transformations », le premier Sommet sur la culture philanthropique a réuni des dirigeants, des administrateurs, des praticiens et des chercheurs activement impliqués dans des pratiques illustratives de divers aspects de la culture philanthropique. Sous différentes perspectives, l'événement a permis de réfléchir aux sources communes (notamment aux valeurs) et à la pluralité de cette culture, à reconnaître ses transformations récentes ainsi qu'à identifier ses défis, et ce, dans plusieurs domaines.

S'il y a un système philanthropique, il n'est pas suspendu dans le vide. Ce qui lui manque pour être plus qu'un système virtuel, c'est la conscience des divers agents d'en faire partie et surtout d'être potentiellement des acteurs capables de transformations non seulement de la société, mais aussi de ce système pour mieux relever les défis actuels.

Le Sommet soulève plusieurs questions. Ainsi, de quelles façons se concrétise de nos jours la culture philanthropique dans l'engagement social, l'entraide, le bénévolat et le don financier? Quels phénomènes encouragent les personnes à contribuer volontairement au mieux-être de leurs concitoyens et quels événements les en dissuadent? De même, comment rendre compte à la fois de la diversité des acteurs s'inscrivant dans la philanthropie et cette volonté commune de transformation?



ISBN 978-2-9814615-1-3

institut mallet

Pour l'avancement
de la culture philanthropique

L'Institut Mallet a été créé en novembre 2011, inspiré du charisme des Soeurs de la Charité de Québec et appuyé dès son origine par l'Université Laval. L'Institut Mallet bénéficie également du soutien de la Ville de Québec et du gouvernement du Québec.